**Épreuve de l'enseignement de spécialité « langues, littératures et cultures étrangères et régionales » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat**

NOR : MENE2001794N
note de service n° 2020-027 du 11-2-2020
MENJ - DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du Siec de l'Île-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs d'académie-inspectrices et inspecteurs pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

Cette note de service définit l'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales de la classe de terminale. Elle est applicable à compter de la session 2021 du baccalauréat.

L'épreuve porte sur le programme de la classe terminale défini par l'arrêté du 19 juillet 2019 paru au BOEN spécial n° 8 du 25 juillet 2019 et sur le programme d'œuvres, renouvelé par moitié tous les deux ans. Elle prend également appui sur les acquis du programme de la classe de première. Les notions rencontrées en classe de première (cf. arrêté du 17 janvier 2019 paru au BOEN spécial n° 1 du 22 janvier 2019) mais non approfondies en classe de terminale, doivent être connues et mobilisables. Elles ne peuvent cependant pas constituer un ressort essentiel du sujet.

Seul l'oral évalue les œuvres figurant au programme limitatif. À l'écrit, les candidats ont le choix entre deux sujets qui prennent appui sur deux des trois thématiques du programme de terminale.

**L'épreuve se compose d'une partie écrite et d'une partie orale, chacune comptant pour moitié de la note finale.**

Partie écrite

Durée : 4 heures

Objectifs

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour le cycle terminal.

Structure

- élaboration d'une synthèse d'un dossier documentaire, guidée par trois ou quatre questions ou consignes, en environ 500 mots. Le dossier documentaire est composé de trois ou quatre documents, dont au moins un texte littéraire et un seul document iconographique, adossés à l'une des thématiques au programme de l'enseignement de spécialité du cycle terminal. La longueur cumulée des textes est comprise entre 5 000 et 6 000 signes, blancs et espaces compris ;

- traduction en français d'un passage d'un des textes du dossier d'environ 600 signes, blancs et espaces compris.

**Matériel autorisé** : l'usage du dictionnaire unilingue non encyclopédique est autorisé.

**Niveau attendu** : B2/C1

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points (synthèse : 16 points ; traduction : 4 points).

La grille d'évaluation présente en annexe est fournie aux correcteurs.

Partie orale

Durée : 20 minutes

Objectifs

L'épreuve vise à évaluer la maîtrise par le candidat des attendus du programme de l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères et régionales pour le cycle terminal.

Structure

L'épreuve consiste en un oral de 20 minutes qui s'appuie sur un dossier personnel présenté par le candidat et visé par son professeur de l'année de terminale.

Le candidat remet un exemplaire de son dossier à l'examinateur au début de sa prise de parole et en conserve un qu'il utilise selon ses besoins durant l'épreuve.

Si le candidat ne présente pas de dossier, l'examinateur lui remet trois documents de nature différente en lien avec une des thématiques du programme du cycle terminal. Le candidat commente ces documents.

Le dossier est composé de six à huit documents textuels et /ou iconographiques (étudiés ou non en classe) dont le fil conducteur se rattache à une ou plusieurs thématiques du programme du cycle terminal. Il comprend :

- au moins une des œuvres intégrales étudiées au cours du cycle terminal (œuvre matérialisée par un extrait ou une illustration) ;

- au moins deux textes littéraires, sans se limiter au genre romanesque ; le candidat peut prendre appui sur les annexes publiées avec les programmes du cycle terminal, mais peut, s'il le juge pertinent, enrichir son dossier de textes littéraires de son choix ;

- au plus deux œuvres d'art visuel (affiche, caricature, dessin, extrait de film, peinture, sculpture, etc.) ;

- au moins un texte non littéraire (article de presse, extrait de discours, d'essai, etc.).

Sans temps de préparation, le candidat présente son dossier dans la langue cible pendant 10 minutes au plus pour en justifier les choix et en exprimer la logique interne, puis interagit avec l'examinateur dans la langue cible pendant 10 minutes au plus.

Les candidats individuels sont soumis aux mêmes conditions et doivent présenter un dossier de même format.

**Niveau attendu** : B2/C1

Notation

L'épreuve est notée sur 20 points.

La grille d'évaluation présente en annexe est fournie aux correcteurs.

Candidats en situation de handicap

Les dispenses et aménagements de l'épreuve sont faits conformément à l'arrêté du 22 juillet 2019 relatif aux dispenses et aménagements d'épreuves de langue vivante pour les candidats au baccalauréat général et technologique présentant tout trouble relevant du handicap, publié au J.O. n° 0198 du 27 août 2019.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes.

L'évaluation prend appui sur un document découvert par le candidat au moment de l'épreuve. Ce document se rapporte à l'une des thématiques du programme et peut relever de genres très différents (image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, slogan, titre d'article de presse, question invitant le candidat à prendre position sur un sujet d'actualité ou un phénomène de société, etc.).

L'examinateur propose au candidat deux documents. Chaque document est en lien avec une des thématiques du cycle terminal. Le candidat choisit l'un de ces documents et dispose ensuite de 20 minutes pour organiser ses idées et préparer son propos. Le document, qui ne donne pas lieu à un commentaire formel, doit permettre au candidat de prendre la parole librement. Cette prise de parole en continu, qui n'excède pas 10 minutes, sert d'amorce à une conversation conduite par l'examinateur, qui prend notamment appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

Pour chaque candidat, l'examinateur conduit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation publiée en annexe.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Édouard Geffray

**Annexe 1 - Grille pour l'évaluation de l'expression écrite de l'enseignement de spécialité (épreuve de terminale)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | Qualité du contenu | Points Score | Cohérence dans la construction du discours | Points Score | Correctionde la langue écrite | Points Score | Richessede la langue | Points Score |
| C1 | Peut traiter le sujet et produire un écrit **fluide et convaincant, étayé** par des éléments (inter)culturels pertinents. | 30 | Peut produire **un récit ou une argumentation complexe** en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation. | 30 | Peut maintenir tout au long de sa rédaction un **haut degré de correction grammaticale**, y compris en mobilisant des structures complexes. | 30 | Peut employer de manière pertinente un **vaste répertoire lexical** incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées. | 30 |
| B2 | Peut traiter le sujet et produire un écrit **clair, détaillé et globalement efficace**, y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents. | 20 | **Peut produire un récit ou une argumentation** en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré. | 20 | Peut démontrer une **bonne maîtrise des structures simples et courantes**. Les **erreurs sur les structures complexes** ne donnent pas lieu à des malentendus. | 20 | Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures est **suffisante pour permettre précision et variété des formulations**. | 20 |
| B1 | Peut traiter le sujet et produire un **écrit intelligible et relativement développé**, y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels. | 10 | Peut **rendre compte d'expériences** en décrivant ses sentiments et réactions. Peut **exposer et illustrer un point de vue**. **Peut raconter une histoire** de manière cohérente. | 10 | Peut démontrer une **bonne maîtrise des structures simples et courantes**. **Les erreurs sur les structures simples** ne gênent pas la lecture. | 10 | Peut produire un texte dont **l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions**. | 10 |
| A2 | Peut traiter le sujet, même si la **production est courte**. | 5 | **Peut exposer une expérience** ou un point de vue en utilisant des connecteurs élémentaires. | 5 | Peut produire **un texte immédiatement compréhensible** malgré des erreurs fréquentes. | 5 | Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire **lexical limité**. | 5 |
| A1 | Peut simplement **amorcer une production écrite** en lien avec le sujet. | 3 | Peut **énumérer des informations** sur soi-même ou les autres. | 3 | Peut **produire un texte globalement compréhensible** mais dont la lecture est peu aisée. | 3 | Peut produire un texte intelligible malgré un **lexique pauvre**. | 3 |
| Pré A1 | Peut **rassembler des mots** isolés en lien avec le sujet. | 1 | Peut **rassembler des notes** non articulées. | 1 | Peut produire un écrit mais **peu intelligible**. | 1 | Peut produire quelques **éléments stéréotypés**. | 1 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| EDS tableau de conversion expression écrite | 0- 4 | 4-20 / A2 | 21-29 / A2+ | 30-39 / B1- | 40-59 / B1 | 60-79 / B2- | 80-100 / B2 | 100-120 / B2+ C1 |
| Note sur 20 | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |

Note à diviser par 5 puis multiplier le résultat par 4 pour une note sur 16

|  |  |
| --- | --- |
| Enseignement de spécialité - grille pour l'évaluation de la version |   |
| Niveau constaté | Points attribués sur 20 (à diviser par 5 pour note sur 4) |
| C1 | Peut traduire une grande variété de textes et transmettre correctement des éléments d'appréciation, des arguments y compris la plupart des implications qui s'y rapportent, même si une forte influence du document original se fait sentir. | 18 - 19 - 20 |
| B2 | Peut traduire de manière claire mais la traduction est trop calquée sur le texte original. | 13 - 14 - 15 - 16 - 17 |
| B1 | Peut traduire de façon approximative. La traduction reste compréhensible malgré quelques erreurs. | 8 - 9 - 10 - 11 - 12 |
| A2 | Peut utiliser une langue simple pour faire une traduction approximative. La traduction reste compréhensible malgré des erreurs. | 3 - 4 - 5 - 6 - 7 |
| A1 | Peut traduire des mots et des expressions simples. | 1 - 2 |

**Annexe 2 - Grille pour l'évaluation de l'expression orale de l'enseignement de spécialité (épreuve de terminale)**

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|   | Expression orale en continu | Points Score | Interaction orale | Points Score | Correction de la langue orale | Points Score | Richesse de la langue | Points Score |
| C1 | Peut développer **une argumentation complexe**, fondée sur des aspects (inter)culturels, **de manière synthétique et fluide** tout en s'assurant de sa bonne réception. | 30 | Peut **interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange**, y compris en exploitant des références (inter)culturelles. | 30 | Peut **utiliser** avec une assez bonne maîtrise **tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible**, de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à des malentendus. | 30 | Peut employer de manière pertinente un **vaste répertoire lexical** incluant des expressions idiomatiques, des **nuances de formulation** et des structures variées. | 30 |
| B2 | Peut développer **un point de vue pertinent et étayé**, y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles. | 20 | Peut **argumenter et chercher à convaincre**. Peut réagir avec pertinence et **relancer la discussion**, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui des aspects (inter)culturels. | 20 | **L'accent** peut subir l'influence d'autres langues mais **n'entrave pas l'intelligibilité**.Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu. | 20 | Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont **l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations**. | 20 |
| B1 | Peut **exposer un point de vue de manière simple** en l'illustrant par des exemples et des références à des aspects (inter)culturels. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.). | 10 | Peut **engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers**. Peut faire référence à des aspects (inter)culturels. | 10 | Peut **s'exprimer de manière intelligible** malgré l'influence d'autres langues.**Bonne maîtrise des structures simples**. | 10 | Peut produire un discours et des énoncés dont **l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions**. | 10 |
| A2 | Peut **exprimer un avis en termes simples**. Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés. | 5 | Peut **répondre et réagir de manière simple**.  | 5 | Peut **s'exprimer de manière suffisamment claire** pour être compris mais **la compréhension requiert un effort des interlocuteurs**. | 5 | Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un **répertoire lexical limité**. | 5 |
| A1 | Peut **exprimer un avis en termes très simples**. Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages. | 3 | Peut intervenir simplement mais **la communication repose sur la répétition et la reformulation**. | 3 | Peut **utiliser un répertoire très limité** d'expressions et de mots mémorisés de façon compréhensible.  | 3 | Peut produire des énoncés intelligibles malgré un **lexique pauvre**. | 3 |
| Pré A1 | Peut **amorcer un propos** avec quelques mots mémorisés. | 1 | Peut **répondre à des questions très simples et ritualisées**. | 1 | Peut **prononcer correctement quelques mots simples**. | 1 | Peut produire quelques **éléments stéréotypés**. | 1 |
| EDS tableau de conversion expression orale   | 0- 4 | 4-20 / A2 | 21-29 / A2+ | 30-39 / B1- | 40-59 / B1 | 60-79 / B2- | 80-100 / B2 | 100-120 / B2+ C1 |
| Note sur 20 | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |